





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-508**

Séance publique du

9 novembre 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20181109- lmc1142266-DE-1-1
Date de signature : 13/11/2018
Date de réception : mardi 13 novembre 2018
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le 9 novembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/11/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Sylvaine DI CARO, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Abbassia BACHI à Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Jean BOULHOL à Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Michele EINAUDI, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Brigitte DEVESA à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Charlotte BENON, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Reine MERGER, Monsieur Alexandre GALLESE à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Josyane SOLARI à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Coralie JAUSSAUD.
Secrétaire : Karima ZERKANI-RAYNAL

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Jeunesse Petite Enfance,
Enfance

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 NOVEMBRE 2018

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique d'attractivité et d'excellence, AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ organise la deuxième édition du guichet d'accueil multi-services à l'attention des étudiants internationaux.

Ce guichet se déroule sur six semaines du 27 août au 5 octobre 2018 dans les locaux de l'université, au Bâtiment PORTE du 29 avenue Robert SCHUMAN. Il est organisé en collaboration avec le CROUS, l'institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, l'École Centrale de Marseille, l'école de Commerce et de Management KEDGE et l'École Supérieure d'Architecture.

Aujourd'hui, il s'agit d'inscrire la délégation Vie Étudiante de la Ville d'Aix-en-Provence dans cette démarche partenariale qui bénéficie aux étudiants de notre territoire. Il convient de noter que 162 nationalités sont reçues au sein des différents campus, et que leur présence participe au dynamisme de notre collectivité.

En effet, la vie étudiante fait partie intrinsèque de l'histoire et de l'image d'Aix-en-Provence, ville dynamique en mouvement vers les défis majeurs technologiques et numériques où l'enseignement supérieur a une place de premier choix. Le projet Campus Mirabeau de revitalisation et réhabilitation des bâtiments d'enseignement et de recherche avec 500 millions d'euros dont plus de la moitié consacrée à Aix-en-Provence, permettra à notre cité de se hisser dans le top 100 des meilleures universités du monde.

Il donc important de participer en collaboration avec AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ à l'accueil des étudiants internationaux de notre territoire par l'attribution d'une aide de **2 000 €** correspondant à un soutien aux actions de communication, liées à la promotion de l'événement.

Cette subvention a été validée en date du 10 octobre 2018.

Je vous demande ainsi, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de **2 000 €** (deux mille euros) pour la 2ème édition du guichet d'accueil multi-services à l'attention d'étudiants internationaux d'AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ.

- **DIRE** que la dépense sera imputée au budget de la Ville, sur les crédits ouverts au Budget Principal 2018 et affectés au compte **1830** 23-6748-922, qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2018-508 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 2
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Maryse JOISSAINS MASINI Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 13/11/2018
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**DOTATIONS VIE ETUDIANTE
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2018**

Tiers	Association	Objet de l'Association	DOTATIONS 2016	DOTATIONS 2017	PROPOSITION DOTATIONS 2018
		Subvention Exceptionnelle Vie Etudiante – Ligne N° 1830			
83949	AIX MARSEILLE UNIVERSITE	2ème édition du guichet d'accueil multi-services à l'attention d'étudiants internationaux	0 €	0 €	2 000 €
	TOTAL				2 000 €